



# Dispositif du service civique pour la saison 2021-2022

Thématique :	<input type="checkbox"/> Présidence <input type="checkbox"/> Administration et Finances <input type="checkbox"/> Haut Niveau <input checked="" type="checkbox"/> Formation & Emploi <input type="checkbox"/> Marque	<input type="checkbox"/> Clubs et Territoires <input type="checkbox"/> Pratiques Fédérales <input type="checkbox"/> Affaires juridiques et Institutionnelles <input type="checkbox"/> 3x3
Destinataires :	<input type="checkbox"/> Comités <input type="checkbox"/> Ligues <input type="checkbox"/> Ligues et Comités	<input checked="" type="checkbox"/> Ligues, Comités et Clubs <input type="checkbox"/> CTS
Nombre de pièces jointes : 0		
<input checked="" type="checkbox"/> Information <input type="checkbox"/> Echéance de réponse :		

**Référence (notes eFFBB) :** Note du 1<sup>er</sup> avril 2021 sur le lancement de l'appel à candidature pour 2021-2022

[2021-03-22-NOTE-CD-LR-CLUBS-2-PFE-EMPLOI-Services-Civiques---Lancement-du-dispositif-2021-2022-](#)

**RAPPEL :** Nous disposons d'un total de 350 missions à répartir de la façon suivante :

- 50% en faveur des clubs ;
- 50% en faveur des Ligues Régionales et des Comités Départementaux.

A l'heure actuelle les inscriptions arrivent à un rythme soutenu. Pour permettre aux Ligues, Comités et Clubs un temps de réflexion supplémentaire, et en prenant en compte les navettes nécessaires éventuelles, nous voulons vous informer **que la phase de candidature sera allongée jusqu'au 16 mai 2021.**

Nous vous demandons de porter une attention particulière au moment de renseigner votre dossier. Il doit être :

- Détaillé ;
- Lisible ;
- **Respect des valeurs du dispositif.**

La lecture préalable du guide d'accueil, mis à la disposition par la Fédération est primordiale. Votre structure doit être en capacité d'accueillir un volontaire en ayant pleinement connaissance des modalités de ce dispositif.

**D'autre part, nous attirons votre attention sur les points suivants qui facilitent grandement le traitement des dossiers :**

- Les dossiers de candidatures doivent être transmis avec la grille de positionnement au format **Excel** ou **PDF**, dans le cas **contraire votre candidature ne pourra pas être validée.**
- En ce qui concerne les clubs, l'**avis** des Comités ainsi que des Ligues doivent apparaître en **première page.**
- Les missions possibles restent identiques à celles de la saison dernière, à savoir :  
Accompagnateur club 3.0 / Accompagner le programme vivre ensemble / Médiateur 3x3.
- Dans le cas d'une réponse positive apportée à votre demande d'accueil de volontaire, la mission pourra démarrer : Le 1er juin 2021 – Le 1er septembre 2021 - Le 1er octobre 2021.

*Les dossiers seront étudiés par la Commission Fédérale de l'Emploi. Vous aurez un retour par mail à partir de 1<sup>er</sup> juin.*

Contact : Patricia TAVARES

E-mail : [servicecivique@ffbb.com](mailto:servicecivique@ffbb.com)

Rédactrice	Vérificateur	Approbateur
Patricia TAVARES Chargée de Mission emploi et Formation	Tahar ASSED LIEGEON Directeur Technique National Adjoint Directeur Pôle Formation & Emploi	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2021-04-19 NOTE LR CD CLUBS 2-PFE EMPLOI Service civique FFBB - allongement de la période de candidature VFIN	